

Le [GROUPE COURLANCY SANTE](http://www.courlancy-sante.com) / T : 03.26.77.26.77 (Polyclinique de Courlancy, siège à Reims/51) supprime entre 15 et 20 postes administratifs qu'il justifie par les décisions de l'Etat de réduire les tarifs chaque année de 2,5 %. Selon le syndicat des cliniques privées (FHP), plus de 5.000 emplois ont ainsi été perdus ces dernières années au sein de leurs établissements. Estimant « probable » une nouvelle baisse des tarifs en mars 2017, le Groupe Courlancy anticipe donc en réduisant son personnel. Une décision jugée nécessaire, « sauf à s'exposer à des difficultés financières encore plus grandes et susceptibles de remettre en cause sa pérennité ». Les 15 à 20 postes concernés correspondraient à des départs volontaires ou à des retraites anticipées. Enfin, le Groupe Courlancy, qui emploie près de 2.000 salariés, indique que « cette réduction d'effectifs ne touche que le personnel administratif, à l'exclusion de tout salarié affecté aux soins, et sera atténuée par une réorganisation des services concernés ». La qualité des soins ne devrait donc pas être impactée par ces mesures. www.courlancy-sante.com